



Litige divorce et surendettement

Par **nanouchka62540**, le **02/05/2009** à **16:22**

Bonjour,

j'ai absolument besoin d'aide je n'ai pas les moyens de me payer un conseil auprès d'un avocat je sollicite donc votre aide si vous le voulez bien

déjà c'est très compliqué je vous explique

je suis séparé de mon mari depuis plus d'un an au moment de la séparation nous avons un dossier de surendettement en commun

il a préféré, à la conciliation prendre toutes les dettes à son nom et en contrepartie il ne me verse aucune pension alimentaire pour les enfants le jugement a donc été fait en ce sens

je suis sans travail je touche donc l'API par les allocations familiales mais bien sûr ils me décomptent le versement de la pension alimentaire qui bien sûr ne m'a pas été versé vu le jugement il s'avère que mon ex-mari ne règle pas les dettes je suis donc la seule à régler et en plus c'est décompté sur mon minima social

les dettes en commun ne se chiffraient qu'à 200 euros par mois mais voilà qu'il a refait un dossier et la dette maintenant se chiffre à 500 euros

après notre séparation il a contracté d'autres factures impayées y compris les loyers que dois-je faire dois-je payer les dettes qu'il a contractées après notre séparation le divorce n'est toujours pas prononcé et je ne sais pas pourquoi la date est toujours remise cela se passe entre avocats je ne suis jamais convoquée au jugement

en attente de votre réponse

je vous exprime mes salutations

Catherine